



INFORMATIONS À LA POPULATION

OCTOBRE 2022

MUNICIPALITÉ



L'automne semble déjà bien amorcé et le retour des saisons froides s'accompagne cette année d'un nouveau défi, tant pour notre Commune qu'à l'échelon individuel. Nous voilà face à un **risque de**

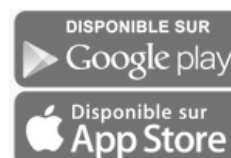
pénurie d'énergie durant cet hiver, auquel nous devons tenter de trouver des solutions, d'une part en prenant dès aujourd'hui des mesures d'économie d'énergie et d'autre part, par la mise en place d'un plan de continuité garantissant les services essentiels à la population (approvisionnement en eau potable, épuration, voirie, etc.). Vous l'aurez peut-être constaté, certaines mesures ont déjà été prises, telles que l'arrêt de l'éclairage du clocher et du tilleul au centre du Village et le remplacement de certaines ampoules de l'éclairage public par des LED. D'autres, comme la baisse du chauffage dans les bâtiments publics et la suppression des illuminations de Noël au niveau communal, ont d'ores et déjà été décidées par la Municipalité.

Nous relayons ici le message de la Confédération et du Conseil d'Etat qui encouragent vivement la population à réaliser des économies d'énergie, puisque 30% de la consommation totale provient des ménages privés. Pour obtenir des **conseils anti-gaspillage**, connaître la cote d'alerte actuelle ou pour tout autre renseignement, nous vous invitons à consulter la page dédiée à ce sujet sur le site de l'Etat de Vaud.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé·e·s régulièrement de la situation pour notre Commune et ne pouvons que recommander à celles et ceux qui ne l'auraient pas déjà fait de télécharger l'application OiOiweb, permettant de recevoir les notifications communales urgentes et importantes.



***Pour s'informer : www.vd.ch/penurie, www.bretigny.ch
et l'application OiOiweb***



EAU POTABLE COLORÉE



A la suite de différents signalements, mentionnant une coloration de l'eau potable à la sortie de certains robinets, nous tenons à rassurer la population quant à sa consommation. En raison des conditions météorologiques (sécheresse/précipitations abondantes), notre réseau d'eau potable est depuis quelque temps alimenté par la Ville de Lausanne. Or, les caractéristiques chimiques de cette eau sont différentes de celle de nos sources et peuvent amener à la dissolution de la couche de calcaire et de rouille dans les conduites de certains bâtiments, expliquant la coloration rouge-brunâtre que peut revêtir l'eau à sa sortie du robinet. Bien que cette situation soit regrettable, elle ne constitue aucun danger pour la santé et **l'eau peut continuer à être consommée normalement**. Des prélèvements ont néanmoins été effectués par la Ville de Lausanne, afin de mieux cerner la problématique et rassurer la population. Les résultats de ces analyses seront communiqués par le biais du site internet et au pilier public.



www.bretigny.ch/actualites

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Nous tenons à rappeler aux propriétaires de bâtiments que tous travaux, y compris de minime importance, tels que rénovation, transformation, peinture, installations solaires ou autres, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Municipalité.

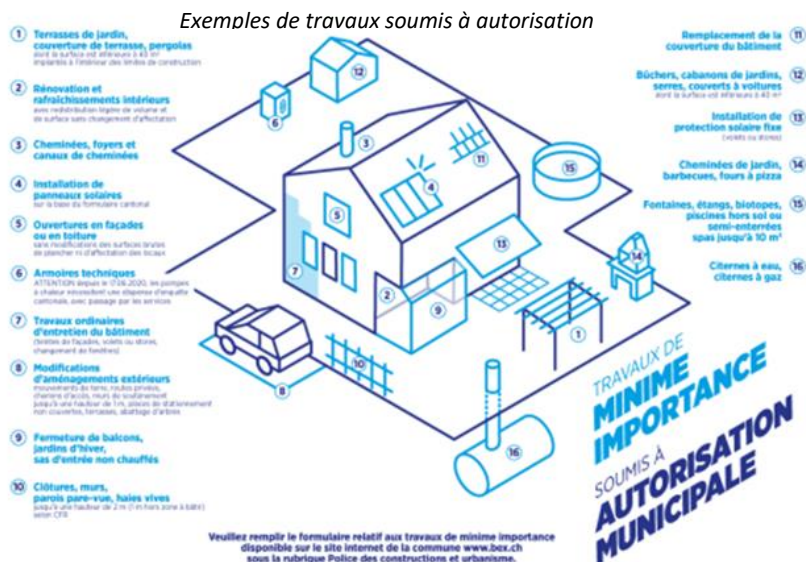
En cas de doute et avant de

débuter vos travaux, n'hésitez pas à consulter le site de l'Etat de Vaud ou à contacter l'administration communale.







www.vd.ch : *Quand doit-on demander une autorisation de construire ?*

Greffe municipal : administration@bretigny.ch ou 021 731 25 74



DÉCHETTERIE

Pour rappel, selon notre Règlement communal sur la gestion des déchets et la Directive communale 2022, les conteneurs Molok de l'Eco-Point situé à l'abri PCI sont accessibles aux horaires suivants :

Type de déchets	Horaires
	Lundi au dimanche* De 7h00 à 20h00 <i>*Merci d'éviter de déposer vos déchets le dimanche, les jours fériés et en dehors de ces heures</i>
 VERRE	Lundi au <u>samedi</u>* De 7h00 à 20h00 <i>*La dépose du verre est INTERDITE en dehors de ces jours et horaires.</i>
 PAPIER CARTON	Lundi au dimanche* De 7h00 à 20h00 <i>*Merci d'éviter de déposer vos déchets le dimanche, les jours fériés et en dehors de ces heures</i>
 DÉCHETS DE CUISINE	Lundi au dimanche* De 7h00 à 20h00 <i>*Merci d'éviter de déposer vos déchets le dimanche, les jours fériés et en dehors de ces heures</i>

A la suite de diverses plaintes et par respect pour le voisinage, des **contrôles d'accès**, au moyen du logiciel des cartes de déchetterie, seront désormais régulièrement effectués. Tout contrevenant est passible d'une **amende de CHF 100.- à CHF 200.-**, selon le type d'infraction.

Par ailleurs, nous rappelons que le papier/carton, le verre et les déchets de cuisine sont à apporter prioritairement à la déchetterie de Cugy.

SORTIE DES AÎNÉ·E·S

Lors du Conseil général du mois de juin, nous avons annoncé que la sortie des aîné·e·s aurait lieu cet automne. Un contretemps, lié à l'organisation et à l'activité choisie, nous a contraints à repousser cet événement au printemps 2023. Les personnes concerné·e·s recevront une information en début d'année prochaine. Nous les remercions de leur compréhension et nous réjouissons d'ores et déjà de partager ce moment.



Pour rappel, les autres dates des manifestations organisées par les sociétés locales sont disponibles sur notre site internet www.bretigny.ch/agenda.

AFFAIRES SOCIALES

Le service d'aide à la famille (SAF) regroupant les Communes du Mont-sur-Lausanne, Cugy, Morrens, Froideville et Bretigny-sur-Morrens est une association sans but lucratif, qui propose de venir en aide et soutenir toutes les personnes qui en éprouvent le besoin. Les principales prestations offertes par ce service sont des **transports**, réguliers ou occasionnels, effectués par des bénévoles pour vous amener chez le médecin, le dentiste, à l'hôpital, lors de rendez-vous de physiothérapie, etc.



Contact
transports

076 423 45 47



Afin de compléter son équipe, le SAF est à la recherche d'un·e trésorier·ère (environ 100 heures/année rémunérées selon un forfait annuel de CHF 3'000.-) et de chauffeurs bénévoles (défraiements pour les kilomètres de voiture privée), notamment pour notre Commune.



Contacts
Poste trésorier

079 691 13 21

Chauffeurs bénévoles

076 427 66 24

L'Association régionale de l'action sociale Prilly Echallens (ARASPE)

organise des soirées d'informations, afin de vous renseigner sur les impacts financiers de la forte hausse des primes d'assurance-maladie en 2023. Des professionnels vous renseigneront gratuitement et répondront à toutes vos questions :

- *Comment diminuer l'impact sur mon budget ?*
- *Comment optimiser ma couverture de base ?*
- *Comment changer d'assureur maladie ?*
- *Comment demander un subside à l'assurance-maladie ?*

L'entrée est libre et gratuite. Si possible, merci d'annoncer votre présence à la soirée de votre choix par courrier électronique à info@araspe.ch.

Soirées ARASPE

Dates & lieux

Mardi 01.11.2022 – 19h-20h

Salle villageoise, Rue du Village 26, Cugy

Jedi 03.11.2022 – 19h-20h

Grande salle, Rte des Flumeaux 1 à Prilly

Vendredi 04.11.2022 – 19h-20h

Salle du conseil, Pl. du Château 4a à Echallens

Mardi 08.11.2022 – 19h-20h

Centre communal Verger, Pl. Centrale 4 à Penthalaz



La Municipalité vous remercie de
l'attention que vous porterez à ces lignes et
vous adresse ses salutations automnales.

